



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère d'État

Luxembourg, le **06 JUIN 2018**



Monsieur  
Fernand ETGEN  
Ministre aux Relations avec le Parlement  
LUXEMBOURG

**Objet:** Réponse commune de Monsieur le Premier ministre, ministre d'État et de Monsieur le  
Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse à la question  
parlementaire N°3793 au sujet des visites de personnalités politiques dans des écoles

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la réponse à la question parlementaire N°3793 du 3  
mai 2018 de Madame la Députée Martine HANSEN et Monsieur le Député Claude WISELER.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le Premier ministre



Ministre d'État

**Réponse commune de Monsieur le Premier ministre, ministre d'État et de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse à la question parlementaire N°3793 de Madame la Députée Martine HANSEN et Monsieur le Député Claude WISELER**

- 1) Comme ses prédécesseurs, le Premier ministre, ministre d'État, accepte ponctuellement et si son emploi du temps le permet, les invitations d'écoles, de lycées et d'universités au Luxembourg et à l'étranger afin d'établir un dialogue et d'entrer en contact avec les élèves de ces institutions. L'échange avec les élèves est, selon le Premier ministre, une des tâches primordiales qui incombe à un mandataire politique.
- 2) Ces visites sont fixées au gré des demandes émanant des établissements scolaires. Il n'y a donc pas de calendrier fixe, les ministres réagissant aux demandes ad hoc de la part des établissements scolaires en fonction de leur emploi du temps.
- 3) Le gouvernement considère que chaque député ou membre de gouvernement est libre d'accepter des invitations émanant des différents établissements scolaires, sans que le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse fasse un suivi de ces déplacements.
- 4) Les visites dans les lycées permettent au Premier ministre et aux ministres de discuter avec des élèves sur des thèmes d'actualité comme par exemple le Brexit ou le futur de l'Union européenne. Ce sont des échanges qui permettent aux élèves de poser des questions tant sur le fonctionnement de l'Union européenne que sur la position du gouvernement à l'égard de certaines questions. Ces visites n'ont donc pas le caractère de campagne électorale.
- 5) Il est évident que tous les politiciens, sans égard à leur sensibilité politique, peuvent se rendre dans des lycées pour discuter avec les élèves sur les défis politiques de notre temps. Tel est d'ailleurs le cas, comme illustré par exemple sur le site internet du Lycée classique de Diekirch, qui a accueilli Madame Viviane Reding, députée européenne, le 7 mai 2018, soit 4 jours après le dépôt de la présente question parlementaire.